

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue, **le mercredi 28 septembre 2022**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon (C102) du pavillon Vaudreuil

Présence des membres à la rencontre			
Éric	Fusinato		Présent
Melanie	Jordan, <i>représentante au Comité de parents</i>		Présente
Claude	Langlois		Présente
Julie	Mainville		Présente
Patrick	Richard		Présent
Isabelle	Thériault		Présente
Erica	Tough		Présente
Chantal	Proulx	Représentante du personnel de soutien	Présente
Édith	Chouinard	Représentante des professionnels-les	Présente
Steve	Deschuymer	Enseignant	Présent
Nathalie	Jutras	Enseignante	Présente
Louis-René	Levac	Enseignant	Présent
Marc	Rousseau	Enseignant	Présent
Dominique	Morier	Enseignant	Présent
Marie-Eve	Moreau	Représentant de la communauté	Présente
		Représentante des élèves S-5	
		Représentante des élèves S-4	
Direction			
Nathalie	Asselin	Directrice	Présente
Présence des parent substituts			
Julie	Clermont	Parent substitut	
Ignacio	Calvache	Parent substitut	
Pierre	Molina	Parent substitut	
Personnes dans l'assistance			

ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. a) Présences et quorum b) Élections i. Présentation des membres ii. Élection à la présidence iii. Élection à la vice-présidence iv. Élection du ou de la secrétaire	Constate
2. Questions du public	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour	Adopte
4. Adoption du procès-verbal 8 juin 2022*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 8 juin 2022	Informe
6. Correspondance	Informe
7. Travaux du conseil a) Budget du C.É. b) Calendrier de travail de l'année* c) Régie interne du conseil* d) Rapport annuel* e) Activités éducatives* f) Campagne de financement* g) Évaluation du plan de lutte 2021-2022 h) Activités parascalaires i) Formation obligatoire	Adopte Adopte Établit Adopte Approuve Approuve Approuve Organise Informe
8. Affaires nouvelles a) Déclaration d'intérêts*	Informe
9. Rapports et redditions de comptes a) Rapport du président b) Reddition de comptes de la directrice c) Parole aux membres	Informe
10. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire	Informe
11. Levée de la séance	Adopte

* * * * *

1. a) PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum est constaté.

b) ÉLECTIONS

i. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Tour de table proposé par Mme Asselin

ii. ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE

M. Patrick Richard est élu par acclamation.

iii. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

Mme Melanie Jordan est élue par acclamation.

iv. ÉLECTION DU OU DE LA SECRÉTAIRE

Mme Claude Langlois est élue par acclamation.

CÉ-22-0928-01 Il est proposé par Melanie Jordan et appuyé par Claude Langlois d'adopter les élections telles quelles; adoptées à l'unanimité.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout du point 1 iv. Élection du ou de la secrétaire et ajout du point 9c. Parole aux membres.

CÉ-22-0928-02 Il est proposé par Melanie Jordan et appuyé par Nathalie Jutras d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2022

Mme Jordan a transmis à Mme Chantal Proulx les corrections à apporter au procès-verbal du 8 juin dernier.

CÉ-22-0928-03 Il est proposé par Steve Deschuymer et appuyé par Nathalie Jutras d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2022

Mme Nathalie Asselin mentionne que le rapport annuel ainsi que l'évaluation du plan de lutte 2021-2022 doivent être approuvés à cette séance puisqu'ils n'ont pu l'être lors de la séance du 8 juin dernier.

6. CORRESPONDANCE

Sans objet.

7. TRAVAUX DU CONSEIL

a) BUDGET DU C.É.

Budget de 300 \$ en cas de besoin. L'an dernier on a remis le budget à la Fondation de la Cité-des-Jeunes.

Il est proposé que si le budget n'est pas utilisé en cours d'année, il sera remis à la Fondation.

CÉ-22-0928-04 Il est proposé par Marc Rousseau et appuyé par Isabelle Thériault d'adopter le budget du C.É, tel que présenté; adopté à l'unanimité.

b) Calendrier de travail de l'année

Mme Asselin présente le calendrier de travail aux membres.

La séance prévue le 15 février 2023 sera devancée au mercredi 8 février en raison des rencontres de parents pour les choix de cours 2023-2024 prévues dans la semaine du 13 février 2023.

CÉ-22-0928-05 Il est proposé par Erica Tough et appuyé par Chantal Proulx d'adopter le calendrier de travail, tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

c) RÉGIE INTERNE DU CONSEIL

Statu quo pour le document de la régie interne.

Un membre demande s'il est possible de faire des rencontres virtuelles. Mme Asselin mentionne que la directive ministérielle est de tenir les séances en présentiel.

CÉ-22-0928-06 Il est proposé par Chantal Proulx et appuyé par Patrick Richard d'adopter la régie interne du conseil, tel que présentée ou modifiée; adopté à l'unanimité.

d) RAPPORT ANNUEL

Mme Asselin présente le rapport annuel aux membres.

CÉ-22-0928-07 Il est proposé par Melanie Jordan et appuyé par Dominique Morier d'adopter le rapport annuel, telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

e) ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Mme Asselin présente le calendrier des activités jusqu'au 30 novembre prochain. Elle mentionne que chaque demande a été vérifiée par la direction.

Lorsque les sorties impliquent un trop grand nombre d'élèves, il y a un risque d'annulation en raison du manque de transport, déjà des activités ont été annulées à cet effet. On tente de trouver des solutions pour rendre l'école vivante et permettre les sorties.

Mme Chouinard demande de changer PP4 pour Pré-DEP 2 dans le tableau des activités éducatives.

Les activités d'Halloween seront offertes sur l'heure du dîner seulement. Les élèves de 1^{re}, 2^e secondaire et de l'adaptation scolaire pourront avoir des activités dans leur classe en après-midi.

- CÉ-22-0928-08 Il est proposé par Édith Chouinard et appuyé par Marc Rousseau d'adopter les activités éducatives, telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

f) **CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Mme Asselin présente les diverses campagnes de financement.

- CÉ-22-0928-09 Il est proposé par Patrick Richard et appuyé par Dominique Morier d'adopter les campagnes de financement, telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

g) **ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE 2021-2022**

La mise à jour du plan de lutte sera faite en novembre prochain et présentée en décembre au C.É.
Un guide à l'intention des parents a été fait et sera transmis par courriel aux parents.
Les surveillances d'élèves ont été bonifiées, nous avons 13 surveillants d'élèves sur le campus et 5 surveillants du midi.
Une rencontre avec les policières scolaires aura lieu afin de discuter de différents dossiers et suivis entourant la sécurité des élèves et du personnel.

- CÉ-22-0928-10 Il est proposé par Dominique Morier et appuyé par Patrick Richard d'adopter l'évaluation du plan de lutte 2021-2022, tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

h) **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Mme Asselin présente l'offre des activités parascolaires.

i) **FORMATION OBLIGATOIRE**

La formation obligatoire est déjà complétée par tous les membres du conseil 2022-2023.

8. AFFAIRES NOUVELLES

a) **DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Les formulaires sont disponibles en version papier ainsi qu'en version électronique dans l'équipe TEAMS

9. RAPPORTS ET REDDITIONS DE COMPTES

a) RAPPORT DU PRÉSIDENT

Sans objet.

b) REDDITION DE COMPTES DU DIRECTEUR

Mesure 15232 - Soutien aux programmes particuliers jusqu'à concurrence de 200 \$. Mme Asselin mentionne qu'il y aura deux écritures comptables dans la facturation aux parents sur Mozaïk. Dans un premier temps 200 \$ sera facturé aux parents des élèves inscrits dans un programme particulier et dans un deuxième temps un crédit gouvernemental de 200 \$ sera appliqué.

Si on excède 200 \$, des coûts excédentaires pourraient être ajoutés à l'état de compte de l'élève.

Les coûts d'un voyage qui seraient offerts à tous les élèves ne pourront être déduits des frais des programmes particuliers.

c) PAROLE AUX MEMBRES

Pour les enseignants :

- Au premier cycle ce n'est pas facile, beaucoup de nouveautés, manque d'espace. La charge de travail est plus lourde.
- Tous les jeunes peuvent s'asseoir aux cafétérias. Les deux départs pour le dîner font la différence.
- Nos surveillants font libérer les entrées des pavillons afin qu'elles soient accessibles en tout temps.
- Pour les sorties, on encourage à faire des activités moins loin, sur les heures de cours. On encourage également de faire venir les artistes à l'école.

Pour les professionnels-les :

- Impact des échecs à la suite du retour des épreuves ministrielles.
- Répercussion pandémique pour les prochaines années.

Pour la représentante de la communauté (Fondation de la Cité-des-Jeunes) :

- 58 340 \$ d'investissement en 2021-2022, soit 6 % de plus en aide individuelle. Depuis 2017, c'est plus 124 000 \$.
- Augmentation du budget pour les bourses de la persévérance scolaire
- 1 500 \$ en bourse pour nos finissants et finissantes
- Investissement de 5 000 \$ pour la murale
- Processus de planification stratégique 2022-2025 : moyens d'accompagnement avec la communauté, partenariat, devenir un incontournable pour l'école et dans Vaudreuil-Soulanges
- Le conseil d'administration est complet avec 9 membres dont 3 de l'école.

Pour les parents :

- En ce qui a trait au découpage du territoire, Mme Asselin mentionne qu'il y aura une consultation auprès des instances lors du prochain conseil d'administration du CSS des Trois-Lacs. Nous devrions avoir des nouvelles en novembre.
- Sécurité et prévention : Madame Asselin informe des prochaines dates pour les exercices d'évacuation.
- Un parent questionne à savoir si nous avons des classes orphelines, Mme Asselin mentionne que nous avons un manque en français. Nous avons fait une publication sur notre page Facebook pour trouver des suppléants.

10. RAPPORT AUX MEMBRES PARENTS, DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Les membres du comité exécutif se sont rencontrés lors d'un Lac-à-l'épaule qui a eu lieu le 22 septembre dernier. Cette rencontre a permis de faire un retour sur l'année 2021-2022 et de passer en revue les résultats du sondage auquel ont répondu les parents membres du comité. Les membres de l'exécutif ont déterminé les sujets prioritaires pour l'année 2022-2023.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Prochaine séance : le mercredi 2 novembre, à 19 h 15.

CÉ-22-0928-11 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Julie Mainville et appuyé par Édith Chouinard de lever l'assemblée à 21 h 05; adopté à l'unanimité.

Patrick Richard, président

Nathalie Asselin, directrice

NA/cp

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue, **le mercredi 2 novembre 2022**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon (C102) du pavillon Vaudreuil



ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 28 septembre 2022	Informe
6. Informations de la direction a) Sports et arts études b) Dérangement à l'horaire* c) Activités de financement * d) Activités parascolaires* e) Mesures 22-23	Informe Adopte Adopte Adopte Informe
7. Parole au président	Informe
8. Parole à la représentante au comité de parents	Informe
9. Parole aux enseignants	Informe
10. Parole aux membres	Informe
11. Parole à la représentante à la communauté	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum est constaté.

Mme Asselin présente les représentants du conseil des élèves accompagnés par Mme Young, animatrice à la vie étudiante.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

- Les parents dans l'assistance interrogent la direction pour le découpage des bassins des nouvelles écoles. Mme Asselin mentionne que le document est en consultation. Les critères seront présentés le 15 novembre.
- Le programme enrichi sera-t-il honoré dans les nouvelles écoles ?

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-22-1102-01 Il est proposé par Mme Edith Chouinard et appuyé par M. Dominique Morier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2022

CÉ-22-1102-02 Il est proposé par Mme Erica Tough et appuyé par M. Marc Rousseau d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE

Aucun suivi à faire.

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a) SPORTS ET ARTS ÉTUDES

- Mme Asselin mentionne que c'est une nouvelle demande, que ce sont de nouvelles accréditations et que ce n'est pas un transfert du Chêne-Bleu vers la Cité-des-Jeunes.
- Présentation des grilles-matières le 13 décembre prochain. Par conséquent, la rencontre du C.É. sera reportée au 14 décembre au lieu du 7 décembre.
- La direction rencontrera les mandataires vers la mi-novembre et les parents et les élèves à la fin du mois de novembre.
- La direction travaille en étroite collaboration avec la Direction générale du Centre de services scolaire.

b) DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE

- Présentation des activités jusqu'en juin.

CÉ-22-1102-03 Il est proposé par M. Marc Rousseau et appuyé par M. Dominique Morier d'adopter les dérangements à l'horaire tels que présentés ou modifiés; adopté à l'unanimité.

c) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Mme Asselin présente les activités de financement pour divers projets.

CÉ-22-1102-04 Il est proposé par M. Pierre Molina et appuyé par Mme Chantal Proulx d'adopter les activités de financement telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

d) ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

- La mesure 15028 est utilisée pour offrir plus d'activités aux élèves.
- L'équipe des loisirs offre des sorties gratuites en soirée, à raison d'une sortie par mois.

CÉ-22-1102-05 Il est proposé par M. Ahmed Laid Amas Belkhir et appuyé par Mme Sophie Le Bel d'adopter les activités parascolaires telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

e) MESURES 2022-2023

- Mme Asselin présente les mesures et plus particulièrement celle en lien avec l'aide alimentaire en proposant des déjeuners aux élèves, en offrant des cartes repas, des paniers de Noël.
- La promotion se fait via le circuit interne des télévisions ainsi que par la radio étudiante.
- Mme Asselin rappelle qu'on ne peut toucher aux mesures protégées, cependant c'est possible de le faire pour d'autres mesures.

7. PAROLE AU PRÉSIDENT

Rien à ajouter.

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

La représentante au comité de parents est absente.

9. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

- Épuisement pour la plupart.
- Ils constatent une augmentation des cas de COVID et autres virus au 1^{er} cycle.
- Ils questionnent sur la ventilation.
- Ils constatent que les parents réagissent peu ou pas aux messages inscrits sur Mozaïk.
- Les rencontres de parents se feront en présence, mais la prise de rendez-vous se fera en ligne via l'application Booking.
- Tous les postes sont comblés en français.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Professionnels :

- Transmission en novembre d'un info-parent sur l'utilisation du cerveau.
- En adaptation scolaire : Atelier « Détresse et progresse » en lien avec le stress
- Des midis questions sont offerts aux élèves du 2^e cycle par les conseillères d'orientation scolaire.

Parents :

- Ils sont heureux de recevoir autant d'informations via Mozaïk.
- On demande si les concentrations seront maintenues l'an prochain.

12. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE À LA COMMUNAUTÉ

Fondation :

- Remerciements à la direction pour l'obtention d'un espace de travail au sein de l'établissement.
- L'école est un collaborateur clé pour soutenir la réussite des élèves.

- Période de campagne de financement du 24 octobre au 12 novembre pour l'équipe école.
- Projet du boisé cherche des enseignants intéressés à faire vivre des activités.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Prochaine séance : le mercredi 14 décembre au lieu du 7 décembre.

CÉ-22-1102-06 L'ordre du jour étant épousé, il est proposé par M. Ignacio Calvache et appuyé par M. Marc Rousseau de lever la séance à 20 h 30; adopté à l'unanimité.

Patrick Richard, président

Nathalie Asselin, directrice

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue, **le mercredi 14 décembre 2022**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon (C102) du pavillon Vaudreuil



ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2022*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 11 novembre 2022	Informe
6. Informations de la direction a) Demande d'accréditation pour le programme Sport-Arts-Études 2023-2024* b) Temps alloué pour les matières obligatoires et à options Grilles-Matières 2023-2024 – Secteur régulier c) Temps alloué pour les matières obligatoires et à options Grilles-Matières 2023-2024 – Secteur adaptation scolaire d) Temps alloué pour les matières obligatoires et à options Grilles-Matières 2023-2024 – Sport-Arts-Études e) Tests d'admission (concentration, EVEREST, etc.) f) Plan de lutte 2022-2023* g) Dérangement à l'horaire* h) Mozaïk parents i) Campagnes de financement	Approuve Approuve Approuve Approuve Approuve Informe Adopte Adopte Informe Adopte
7. Parole au président	Informe
8. Parole à la représentante au comité de parents	Informe
9. Parole aux enseignants	Informe
10. Parole aux membres	Informe
11. Parole à la représentante à la communauté	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Nous constatons le Quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Plouffe, mère de deux enfants habitant Rigaud, questionne la raison pour laquelle les réponses aux demandes de changement d'école seraient données seulement au mois d'août.

Madame Caron, enseignante en arts plastiques, fait une présentation en lien avec le nouveau programme arts études afin de présenter leurs recommandations.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout d'un point i-

CÉ-22-1412-01 Il est proposé par Mélanie Jordan et appuyé par Dominique Morier d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2022

Point 10 : corriger le mot « utilisation » pour fonctionnement dans le premier énoncé.

CÉ-22-1412-02 Il est proposé par Chantal Proulx et appuyé par Nathalie Jutras d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE

Pas de suivi.

6. INFORMATONS DE LA DIRECTION

a) DEMANDE D'ACCREDITATION POUR LE PROGRAMME SPORT-ARTS-ÉTUDES 2023-2024

Madame Asselin présente les différentes étapes et processus de consultation réalisés à ce jour. Elle informe les membres qu'une demande d'accréditation doit être faite par l'école et approuvée par le conseil d'établissement.

Madame Asselin répond à différentes questions en lien avec le nouveau programme Sport-Arts-Études. Madame Asselin demande le vote. Résultat du vote : 13 Pour et 3 Contre.

CÉ-22-1412-03 Il est proposé par Patrick Richard et appuyé par Mélanie Jordan d'approuver la demande d'accréditation pour le programme Sport-Arts-Études 2023-2024 telle que présentée ou modifiée; adopté à la majorité.

b) GRILLE-MATIÈRES 2023-2024 – SECTEUR RÉGULIER

Madame Gagné présente les grilles-matières 2023-2024. Elle répond à différentes questions en lien avec la grille du secteur régulier.

CÉ-22-1412-04 Il est proposé par Marc Rousseau et appuyé par Édith Chouinard d'approuver la grille-matières 2023-2024 – secteur régulier telle que présentée ou modifiée; adopté à l'unanimité.

c) GRILLE-MATIÈRES 2023-2024 – SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

Madame Gagné présente la grille-matière 2023-2024. Elle répond à différentes questions en lien avec la grille du secteur de l'adaptation scolaire.

CÉ-22-1412-05 Il est proposé par Chantal Proulx et appuyé par Marie Ève Morier d'approuver la grille-matières 2023-2024 – secteur de l'adaptation scolaire telle que présentée ou modifiée; adopté à l'unanimité.

d) GRILLE-MATIÈRES 2023-2024 – SPORT-ARTS-ÉTUDES (SAÉ)

Madame Gagné présente la grille-matière 2023-2024. Elle répond aux différentes questions.

Madame Asselin présente les différents processus de consultation et les enjeux liés à la grille-matière du programme SAÉ.

Madame Jutras demande le vote. Résultat : 7 Pour et 5 Contre

CÉ-22-1412-06 Il est proposé par Patrick Richard et appuyé par Mélanie Jordan d'approuver la grille-matières 2023-2024 – Sport-Arts-Études telle que présentée ou modifiée; adopté à la majorité.

e) TESTS D'ADMISSION (CONCENTRATION, EVEREST, ETC.)

Madame Asselin présente les nouveaux processus d'admission pour les programmes particuliers. Elle rassure les membres sur la pertinence des outils qui seront utilisés pour choisir les candidats et la transparence du processus.

f) PLAN DE LUTTE 2022-2023

M. Pierre Bezeau, directeur adjoint au 1^{er} secondaire, nous présente le plan de lutte 2022-2023

Il nous fait part de certains constats : augmentation du nombre d'élèves, campus situé sur un large périmètre. Les effets sociaux de la pandémie font en sorte que plusieurs élèves ont encore des difficultés relationnelles.

Il nous présente les collaborations avec les divers partenaires.

Un rappel est fait au sujet du courriel SOS intimidation.

CÉ-22-1412-07 Il est proposé par Claude Langlois et appuyé par Dominique Morier d'adopter le plan de lutte 2022-2023 tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

g) DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE

Mme Asselin nous fait part des ajouts et des modifications de dates aux calendriers des dérangements à l'horaire.

CÉ-22-1412-08 Il est proposé par Marc Rousseau et appuyé par Steve Deschuymer d'adopter les dérangements à l'horaire tels que présentés ou modifiés; adopté à l'unanimité.

h) MOZAÏK PARENT

La direction a transmis, par courriel, une communication leur demandant de changer les accès afin que leurs enfants ne puissent pas accéder au compte Mozaïk. Les parents pourront déclarer et motiver les absences directement sur Mozaïk.

i) CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Mme Asselin nous présente la mise à jour des campagnes de financement.

CÉ-22-1412-09 Il est proposé par Chantal Proulx et appuyé par Dominique Morier d'adopter les campagnes de financement telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

7. PAROLE AU PRÉSIDENT

S/O

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

COMPTE-RENDU de la rencontre du 15 novembre 2022

1. Sport-Art études à la Cité-des-Jeunes

- Plusieurs parents et élèves se sont présentés à la rencontre du comité de parents pour faire part de leur désarroi, de leurs inquiétudes et de leurs questionnements à voir ces programmes être déplacés vers la Cité-des-Jeunes dès l'année scolaire 2023-2024.

2. Information de la Direction générale

- a. Mme Lyne Ménard, Directrice générale adjointe, nous présente le questionnaire auquel devront répondre différentes instances (comité de parents, CCG, milieux communautaires, etc), à raison d'un questionnaire à remplir par groupe de travail. Les participants devront s'interroger sur les forces et les défis du CSSTL en lien avec le PEVR.

Dans la semaine du 16 décembre, les membres de la direction générale compileront les résultats des consultations pour en faire un compte-rendu au CA en janvier prochain. Les membres du comité de parents ont été invités à participer à un comité de travail pour répondre au questionnaire sur le PEVR. La rencontre a eu lieu le 1^{er} décembre 2022. Dix parents ont participé à cette rencontre.

3. Présentation des critères d'admission et d'inscription des élèves pour 2023-2024.

- M. François Moïse, directeur du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire présente les changements apportés au document de l'année 2022-2023 pour les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024.
- M. Moïse a également présenté les démarches faites par son équipe, qui démontraient l'impact du déplacement des élèves des programmes Sport-Art études chacune des écoles secondaires du CSSTL, incluant les deux nouvelles écoles secondaires de Vaudreuil-Dorion et Saint-Zotique, afin que les parents présents puissent mieux comprendre le choix de la Cité-des-Jeunes pour ces programmes.
- Recommandation du comité de parents du CSSTL :
Les membres du comité de parents du CSSTL 2022-2023, proposent que, pour les parents qui font des demandes de changements d'école, la date du 18 août puisse être devancée au 11 août 2022.

9. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Rien à signaler

10. PAROLE AUX MEMBRES

Le conseil des élèves nous présente leur proposition de journée sans uniforme pour l'année en cours ainsi que leur constat face au volet environnement au sein de l'école plus particulièrement le problème lié aux nombreux déchets.

11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE À LA COMMUNAUTÉ

Mme Moreau nous a présenté un bref résumé des actions de la Fondation.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Belle rencontre et bon congé des Fêtes à tous !

CÉ-22-1412-10 L'ordre du jour étant épousé, il est proposé par Patrick Richard et appuyé par Nathalie Jutras de lever l'assemblée à 21 h 30; adopté à l'unanimité.

Patrick Richard, président

Nathalie Asselin, directrice

NA/cp

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue, **le mercredi 8 février 2023**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon (C102) du pavillon Vaudreuil



ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2022*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 14 décembre 2022	Informe
6. Informations de la direction a) Budget 22-23 (mise à jour) b) Suivis nouvelles écoles - SAÉ c) Règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024 d) Dérangement à l'horaire* e) Activité de financement* f) Activités parascolaires* g) Chandail des finissants	Informe Informe Informe Approuve Approuve Informe Informe
7. Parole au président	Informe
8. Parole à la représentante au comité de parents	Informe
9. Parole aux enseignants	Informe
10. Parole aux membres	Informe
11. Parole à la représentante à la communauté	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

Constat du quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions -

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-23-0802-01 Il est proposé par Dominique Morier et appuyé par Marc Rousseau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Correction de quelques coquilles

CÉ-23-0802-02 Il est proposé par Steve Deschuymer et appuyé par Marc Rousseau d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

Aucun suivi.

6. INFORMATONS DE LA DIRECTION

a) BUDGET 22-23 – Mise à jour

Mesures budgétaires :

Mesure 15232 – Projet pédagogique particulier

Des ajustements et des éclaircissements ont été apportés à la mesure 15232 des PPP (Projets pédagogiques particuliers). Nous avons ajouté 16 nouveaux cours répondant aux critères ministériels. Une reddition de compte sera effectuée et les sommes seront remises a posteriori.

Mesure 15012 – mesure alimentaire

Il a été convenu que les sommes de la mesure alimentaire ne pourraient servir pour des achats de nourriture pour l'ensemble des élèves (exemple : queues de castor, brochette de bonbons, etc.).

Afin de bien utiliser la mesure, les idées suivantes ont été proposées :

- Transmettre une communication aux parents ;
- Poursuivre l'offre alimentaire des petits déjeuners ;
- Offrir des cartes repas à certaine famille ;
- Fournir des collations, au besoin, dans les salles de classe ou au secrétariat.

b) SUIVIS NOUVELLES - SAÉ

Sport-Arts-Étude :

L'accréditation du programme Sport-Étude est confirmée. L'accréditation du programme Arts-Étude est en processus d'analyse.

Il y aura probablement trois groupes par niveau d'études.

L'option musique est envisagée sérieusement. Un sondage auprès des parents est présentement en cours.

Nouvelles écoles :

Une demande de dérogation est présentement en cours. On souhaite que les élèves participent aux activités des Citadins malgré qu'ils soient inscrits aux nouvelles écoles.

c) RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ 2023-2024

Une démarche de consultation est présentement en cours auprès des élèves et du personnel. On invite les parents à consulter les règles de l'année courante avant la prochaine rencontre.

d) DÉRANGEMENT À L'HORAIRE

Présentation des demandes de dérangements à l'horaire.

CÉ-23-0802-03 Il est proposé par Marc Rousseau et appuyé par Claude Langlois d'approuver les dérangements à l'horaire tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

e) ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Cheerleading : Activités de financement pour le voyage à Orlando 2023-2024

Pré-DEP 2 : vente de chandails avec logos. Les logos sur les chandails appartiennent à nos partenaires de stages.

La vente des roses a été un succès.

CÉ-23-0802-04 Il est proposé par Patrick Richard et appuyé par Steve Deschuymer d'approuver les activités de financement telle que présentée ou modifiée; adopté à l'unanimité.

f) ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

La journée parascolaire Souper chic à la cabane à sucre a été un franc succès.

Les prochaines activités :

- Rockets de Laval
- Isaute : changement d'horaire donc nous aurons deux sorties en mars.
- 27 avril : réalité virutelle
- 18 mai : Contender Esports Vaudreuil

Il est discuté que les activités parascolaires de TMN demandent trop de dérangements à l'horaire. Les élèves peuvent manquer jusqu'à une semaine d'école. À réfléchir pour l'an prochain.

g) CHANDAIL DES FINISSANTS

Les finissants pourront porter leur chandail de finissants d'ici la fin de l'année scolaire.

7. PAROLE AU PRÉSIDENT

La journée du 23 décembre sera reprise le 3 mars (Jour 4).

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Point reporté à la prochaine séance

9. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Taux d'absentéisme important chez les élèves malgré qu'une sensibilisation aux parents a été réalisée.
Proposition de mettre un message sur Facebook.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Semaine des enseignants : Les membres prennent la peine de remercier les enseignants pour leur bon travail.

Le projet d'achat de nouvelles poubelles doit être présenté à la direction. Un plan indiquant les endroits et le nombre sera remis. Coût : 15 poubelles à 765 \$/chaque pour un total de 11 625 \$.

On questionne la récupération des emballages de la cafétéria.

11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE À LA COMMUNAUTÉ

Point reporté à la prochaine séance.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 26 avril prochain.

CÉ-23-0802-05 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Marc Rousseau et appuyé par Dominique Morier de lever l'assemblée à 21 h 05; adopté à l'unanimité.

Patrick Richard, président

NA/cp

Nathalie Asselin, directrice

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue le **mercredi 26 avril 2023**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon (C102) du pavillon Vaudreuil



ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 8 février 2023*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 8 février 2023	Informe
6. Informations de la direction	
a) Organisation scolaire 23-24	Informe
b) Budget 22-23	
i. Récupération des mesures protégées	Informe
ii. Résolution des mesures dédiées et protégées	
iii. Mise à jour du budget	Approuve
c) Règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024	Approuve
d) Principes d'encadrement des coûts chargés aux parents	Établit
e) Dérangement à l'horaire – mise à jour*	Approuve
f) Campagne de financement – mise à jour*	Approuve
g) Consultation des élèves - Sondage <i>Plan de lutte</i> 23-24	Consulte
h) Assemblée générale	
7. Parole au président	
a) Critères de sélection des directions d'établissement	Consulte
b) Composition des conseils d'établissements*	Consulte
8. Parole à la représentante au Comité de parents	Informe
9. Parole aux enseignants	Informe
10. Parole aux membres	Informe
11. Parole à la représentante à la communauté	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

* document joint à l'envoi ou à venir

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

On constate le quorum.

2. PAROLE À L'ASSISTANCE

Il n'y a pas d'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

M. Patrick Richard fait la lecture de l'ordre du jour et Mme Nathalie Asselin souhaite ajouter un point en h) pour l'assemblée générale des parents de l'année 2023-2024.

- CÉ-230426-01** Il est proposé par M. Steve Deschuymer et appuyé par M. Marc Rousseau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2023*

Mme Julie Mainville souhaite apporter deux corrections au procès-verbal : au point 6. a) [certaines familles] et au point 6. f) [réalité virtuelle].

- CÉ-230426-02** Il est proposé par Mme Julie Mainville et appuyé par M. Louis-René Levac d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2023

Le suivi sur les poubelles sera fait plus tard dans la réunion.

a) ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024

Mme Nathalie Asselin mentionne que 2 455 élèves sont inscrits à l'école pour septembre prochain. Mme Édith Chouinard demande si le Lac-St-Louis fait preuve d'ouverture quant aux activités sportives des Citadins. Le transport pourrait être un enjeu, mais on est prêt à chercher des solutions. Le RSEQ devrait donner sa réponse d'ici le 30 avril 2023.

Madame Asselin mentionne qu'il y a des décisions difficiles à prendre en lien avec les concentrations et les programmes particuliers (Pré-DEP, EVEREST, soutien, etc.), car 1 000 élèves quittent l'école dans sa structure actuelle et 400 nouveaux élèves feront partie du programme SAÉ. À l'heure actuelle, 70 % des programmes seront conservés. Les parents ont fait des demandes et les enseignants ont fait des recommandations. Des calculs sont faits pour sauver les groupes tout en maintenant un ratio d'élèves acceptable. Malheureusement, il y aura inévitablement des coupures, mais on ne précise pas encore lesquelles. S'il y a trop d'élèves pour un groupe donné, la direction procèdera à un tirage au sort en présence du président du conseil d'établissement et d'un membre enseignant du conseil d'école. Les décisions sont difficiles et la situation est exceptionnelle.

Les programmes sports-arts-études n'ont pas bouleversé nos concentrations. Environ 5 élèves ont quitté les concentrations pour le SAÉ. Les changements apportés aux bassins et la nouvelle répartition des écoles dans ces bassins expliquent ces bouleversements. Toutes les écoles n'offriront pas de PPP à la prochaine rentrée scolaire. Il est encore trop tôt pour envoyer l'information aux parents, car certains éléments doivent encore être vérifiés. Il faut aussi tenir

compte du mouvement des enseignants. La prochaine année scolaire apportera beaucoup de bouleversements, tant chez les élèves, les parents que le personnel.

On prévoit trois groupes de sports-arts-études par niveau. Les groupes ne sont pas encore tous complets pour certains niveaux.

M. Morier mentionne qu'il y a des dérogations possibles pour le programme de musique. Tous les élèves du territoire peuvent venir à la Cité-des-Jeunes pour suivre le programme de musique, puisque c'est la seule école qui l'offre. Quant au programme de hockey, les élèves devront aller à Soulanches.

S'en suivent quelques questions, notamment sur les élèves marcheurs, la composition des groupes et les critères de sélection des élèves des concentrations. Pour les critères de sélection, Mme Asselin rappelle que présentement, les élèves doivent avoir une bonne moyenne et réussir en français puisque deux cours de français sont retranchés de l'horaire. Mme Asselin mentionne que nous devrions avoir environ 2 500 élèves l'an prochain. Pour les marcheurs, il a été décidé qu'ils pourraient poursuivre leurs études à la Cité-des-Jeunes pour 2023-2024 et que le CSS redéfinirait le bassin pour 2024-2025 et les années à venir.

b) BUDGET 2022-2023

i) Récupération des mesures protégées

Le ministère va venir récupérer les sommes qui ne sont pas dépensées (188 237 \$). La pondération est la suivante :

Mesure 15012 – 42 696 \$
Mesure 15028 – 76 729 \$
Mesure 15186 – 68 812 \$

ii) Résolution des mesures dédiées et protégées

Mme Nathalie Asselin présente les mesures et confirme que les toutes les sommes ont été déposées dans les différents postes budgétaires de l'école.

Mesure 15012 : 53 453 \$
Mesure 15021 : - 2 733 \$
Mesure 15021 : - 2 423 \$
Mesure 15022 : 4 167 \$
Mesure 15025 : 342 404 \$
Mesure 15028 : 126 602 \$
Mesure 15031 : - 562 \$
Mesures 15084, 15085 et 15086 : 48 619 \$
Mesure 15103 : 8 867 \$
Mesure 15186 : 62 132 \$
Mesure 15200 : 2 512 \$
Mesure 15220 : 102 \$
Mesure 15230 : 43 822 \$
Mesure 18014 : 40 997 \$

iii) Mise à jour du budget

Le budget complet est habituellement présenté à la réunion de juin du CÉ. Mme Nathalie Asselin détaille tout de même certains éléments, dont les suivants :

Tutorat par des élèves du cégep de Valleyfield : - 2 000 \$
Ajout d'heures : - 2 000 \$
Jeu d'équipe ne figurant pas au budget : - 1 000 \$
Bonification des heures de francisation
Libération des enseignants de mathématiques en secondaire 4 et 5
Prévention de la violence et de l'intimidation

Ahmed Laid Amas Belkir demande s'il est possible d'offrir des cours de RCR aux élèves de secondaire 5, car ils n'ont pu recevoir la formation alors qu'ils étaient en secondaire 3 en raison de la COVID-19. Mme Nathalie Asselin indique que c'est possible s'il reste de l'argent.

On évalue également la possibilité d'acheter des appareils iPad pour bonifier le matériel, et des appareils MAC pour le laboratoire des étudiants en multimédia. Il est aussi question de mobilier, appareillage et outillage (MAO) pour soutenir la persévérance et d'acheter des tables de style IKEA pour égayer notre école.

On souligne également le fait qu'il n'y a pas de bacs de recyclage au pavillon Lionel-Groulx. M. Dominique Morier demande ce qui se passe avec le projet de compost. Il faudra en parler à Sophie Lebel.

c) RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ 2023-2024

Mme Nathalie Asselin revient sur les changements au code de vie. On maintient l'uniforme, tout en permettant le port d'un chandail à manches longues de couleur neutre sous le t-shirt. Les couvre-chefs et les accessoires (cravate, foulards, durags) sont interdits. Comme les avis sont partagés quant à l'utilisation du téléphone cellulaire, il sera permis de s'en servir, mais pas en classe. M. Steve Deschuymer souligne que l'uniforme en éducation physique ne comptera plus de pantalon ni de short. Mme Asselin indique aussi que le lieu de prière a été fermé conformément aux directives du ministère.

CÉ-230426-03

Il est proposé par Ahmed Laid Amas Belkir et appuyé par M. Steve Deschuymer d'approuver les règles de conduite et mesures de sécurité 2023-2024 telles que présentées ou modifiées; adopté à l'unanimité.

d) PRINCIPES D'ENCADREMENT DES COÛTS CHARGÉS AUX PARENTS

Mme Nathalie Asselin présente le document aux membres.

e) DÉRANGEMENT À L'HORAIRE – mise à jour*

Mme Asselin attire l'attention des membres sur les nouveaux dérangements à l'horaire. On observe que certaines concentrations ont beaucoup de sorties. Des élèves ont aussi émis le commentaire qu'ils sont tenus de sortir et qu'ils doivent manquer des cours. La directrice souligne qu'un calendrier sera établi et que des lignes directrices seront mises en place.

CÉ-230426-04 Il est proposé par Mme Mélanie Jordan et appuyé par M. Marc Rousseau d'approuver la mise à jour des dérangements à l'horaire telle que présentée ou modifiée; adopté à l'unanimité.

f) CAMPAGNE DE FINANCEMENT – mise à jour*

Mme Asselin présente les campagnes de financement pour le voyage en Italie (cantine lors de la finale d'improvisation RSEQ, cartes-cadeaux avec ristourne de Fundscrip, rallye dans Vaudreuil-Dorion et télé-bingo) et la compétition mondiale de cheerleading qui aura lieu du 9 au 13 février 2024 (sollicitation de commanditaires et t-shirts pour les athlètes). Habituellement, les campagnes de financement se déroulent au cours de la même année que l'activité, mais puisque les coûts du voyage sont élevés, on souhaite prendre de l'avance.

CÉ-230426-05 Il est proposé par M. Dominique Morier et appuyé par M. Patrick Richard d'approuver la mise à jour des activités de financement telle que présentée ou modifiée; adopté à l'unanimité.

g) CONSULTATION DES ÉLÈVES – Sondage *Plan de lutte 23-24*

Mme Asselin explique que les élèves ont été appelés à remplir un sondage qui sera présenté avec le bilan du plan de lutte en juin.

h) Assemblée générale des parents 2023-2024

Puisqu'elle a reçu des appels des directions des écoles primaires de la région, Mme Asselin propose la date du 6 septembre 2023 pour l'assemblée générale des parents. Cette date est acceptée à l'unanimité.

7. PAROLE AU PRÉSIDENT

a) CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Conformément à l'article 96.8 de la *Loi sur l'instruction publique*, M. Patrick Richard explique que le conseil d'établissement peut formuler des suggestions pour les critères de sélection de la direction de l'école. Il demande aux membres s'ils souhaitent ajouter quelque chose aux critères déjà proposés. Personne n'a rien à ajouter.

b) COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS*

Mme Asselin indique qu'elle passera de 8 adjoints à 6 adjoints. Les membres s'entendent pour conserver la composition actuelle du conseil d'établissement.

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Mélanie Jordan mentionne les éléments suivants :

- **Nom des deux nouvelles écoles secondaires**

- o Les noms des deux nouvelles écoles secondaires ont été entérinés par le conseil d'administration le 11 avril dernier.
- o À Vaudreuil : l'école secondaire des Échos (en référence aux médias locaux)

- À St-Zotique : l'école secondaire des Navigateurs (en référence à l'eau qui entoure la région)
- **Consultation sur le PEVR 2023-2027**
 - Un document a été déposé sur le Google Drive du Comité de parents. La période de consultation se terminera le 2 mai 2023.
 - Mme Beausoleil a présenté les objectifs et les indicateurs qui permettront l'atteinte des objectifs dudit PEVR actualisé.
 - Le plan stratégique du MEQ n'a toujours pas été reçu par les CSS.
- **La semaine de l'engagement parental**
 - La semaine de l'engagement parental ressemble à la semaine des enseignants. Nous sommes les bénévoles. Il faut se dire merci entre nous et souligner l'engagement des parents dans nos écoles.
 - La FCPQ souhaite que le comité de parents lui soumette le nom d'une ou deux personnes. Chaque conseil d'établissement peut proposer des bénévoles au comité de parents, et les membres du conseil d'établissement désirent souligner l'engagement exceptionnel de Mme Mélanie Jordan, qui navigue dans les différents comités scolaires depuis 17 ans.
- **Appel de candidatures au conseil d'administration du centre de services des Trois-Lacs.**
 - 1. Désignation des nouveaux membres parents administrateurs**
 - Les postes de membre parent pour les **districts 2, 3 et 5** sont à pourvoir au conseil d'administration, et ce, pour un mandat de 3 ans débutant le **1^{er} juillet 2023**. Les candidats doivent être membres d'un conseil d'établissement.
 - Pour soumettre sa candidature, il faut lire et remplir les documents ci-dessous :
 - Avis de désignation
 - Formulaire de mise en candidature
 - Le formulaire de mise en candidature complété doit être transmis au plus tard le **1^{er} mai 2023** au président du comité de parents, M. Jonathan Labbé, à l'adresse courriel suivante : comite.parents@cstrois-lacs.qc.ca.
 - Le 16 mai 2023, à la prochaine rencontre du comité de parents, les membres parents d'un élève qui souhaitent siéger au conseil d'administration pour chacun des districts 2, 3 et 5 présenteront leur candidature et pourront être élus par les membres du comité de parents présents.
 - 2. Désignation des nouveaux membres de la communauté du CA**
 - Trois postes sont en élection :
 - Personne âgée de 18 à 35 ans
 - Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
 - Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
 - Il faut présenter sa candidature d'ici le 15 mai 2023.
 - Toutes les informations se trouvent sur le site Web du Centre de services scolaire des Trois-Lacs.
 - Mme Jordan exprime le souhait qu'un enseignant siège éventuellement au conseil d'administration, ce qui pourrait être possible lorsque les moyens de pression seront terminés.

9. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Les enseignants mentionnent qu'ils préparent actuellement les élèves pour les épreuves ministérielles. Ils vivent aussi de l'incertitude en raison des changements à venir au sein de l'équipe-école. La séance d'affectations particulière aura lieu la semaine prochaine et la séance d'affectations régulière est prévue le 16 mai.

10. PAROLE AUX MEMBRES

Ahmed et Mya, deux élèves du conseil étudiant, informent la direction que l'interphone ne semble pas fonctionner au centre culturel. Mme Asselin indique qu'il n'y a effectivement pas d'interphone dans les locaux au deuxième étage. Les élèves demandent ensuite ce qui se passe avec le projet de poubelles. Comme Mme Asselin a reçu le document il n'y a que quelques jours, elle doit prendre le temps de l'analyser. Elle demande d'ailleurs aux élèves de lui remettre les photos présentées lors de la dernière réunion du conseil d'établissement. Ahmed souhaite connaître les commentaires des enseignants au sujet de leurs demandes en lien avec l'uniforme. Puis, les membres sont informés que l'école a participé au projet de recherche d'un chercheur de l'UQAM.

Mme Édith Chouinard souligne que le premier comité LGBTQ+ de l'école a été mis sur pied et que le nom retenu à la suite d'un vote tenu par les élèves membres du comité est Fierté-des-Jeunes. Elle indique qu'il y a eu à la première rencontre 25 élèves issus de tous les niveaux et que deux enseignantes y participent en plus de Catherine Lacasse-Gaboury et de Geneviève Fournier. En 2022-2023, les élèves souhaitent réaliser un kiosque de sensibilisation dans le cadre de la journée mondiale contre l'homophobie qui aura lieu le 17 mai. Le kiosque sera au pavillon Vaudreuil le mardi 16 mai et au pavillon Lionel-Groulx le mercredi 17 mai. L'organisme LGBTQ+ de Vaudreuil-Soulanges libère son animateur Max pour venir nous aider avec les élèves au travail les jours de comité. Max sera présent au kiosque le 17 mai prochain. Le comité LGBTQ+ sera à nouveau ouvert l'an prochain avec de nouvelles intentions qui seront choisies par les élèves membres. Les conseillères en orientation ont organisé des midi questions pour répondre aux questions des élèves en lien avec les demandés d'admission au cégep refusées au 1^{er} tour. Il y a eu une tournée des classes en 5^e secondaire pour l'inscription à la formation professionnelle (DEP) ou au cégep (DEC). Elle termine en disant que les professionnels sont aussi inquiets des changements à venir.

Mme Chantal Proulx signale que le personnel de soutien est épaisé et inquiet lui aussi.

11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE À LA COMMUNAUTÉ

Mme Marie-Ève Moreau présente des images des événements auxquels des élèves ont participé grâce à la Fondation. Elle indique que la Fondation est là pour répondre aux besoins. D'ailleurs, les préparatifs pour l'an prochain vont bon train et la Fondation prévoit faire un appel à tous pour des idées de projets en lien avec le soutien individuel à l'élève. Cette année, la Fondation a fourni des rôties lors de la semaine du goût de vivre, des bourses pour la persévérance scolaire, des billets pour la conférence de Farah Alibay, et a permis à des jeunes de participer au parlement des jeunes. La Fondation a investi 75 000 \$ cette année pour nos jeunes.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine réunion du conseil d'établissement est prévue le 7 juin 2023.

CÉ-230426-06 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Dominique Morier et appuyé par Mme Chantal Proulx de lever la séance à 21 h 20; adopté à l'unanimité.

Patrick Richard, président

NA/jm

Nathalie Asselin, directrice

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue le **mercredi 7 juin 2023**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon (C102) du pavillon Vaudreuil



ORDRE DU JOUR (modifié)

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 26 avril 2023*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 26 avril 2023 a) Résolution des mesures dédiées et protégées	Informe Approuve
6. Informations de la direction a) Organisation scolaire b) Cours d'été* c) Frais chargés aux parents i. Cahiers d'exercices* ii. Liste des fournitures scolaires suggérées* iii. Frais des activités des Citadins 23-24* d) Budget 23-24 (prévisions budgétaires) e) Mesures ministérielles 23-24 f) Programme des services complémentaires 23-25 g) Évaluation du plan de lutte et de l'intimidation h) Rapport annuel 22-23* i) Dérangement à l'horaire – Stage secteur adaptation scolaire (stage 2023-2024)*	Informe Approuve Approuve Approuve Informe Adopte Informe Approuve Informe Adopte Informe
7. Parole à la représentante à la communauté	Informe
8. Parole au président	Informe
9. Parole à la représentante au Comité de parents	Informe
10. Parole aux enseignants	Informe
11. Parole aux membres	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

*document joint à l'envoi ou transmis ultérieurement

* * * * *

1. PRÉSENCES ET QUORUM

On constate le quorum.

2. PAROLE À L'ASSISTANCE

Il n'y a pas d'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

M. Patrick Richard fait la lecture de l'ordre du jour et Mme Marie-Ève Moreau souhaiterait parler des réalisations de la Fondation de la Cité-des-Jeunes au point 7 plutôt qu'au point 11.

CÉ-230607-01 Il est proposé par Mme Mélanie Jordan et appuyé par M. Ahmed Laid Amas Belkir d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 AVRIL 2023*

Mme Julie Mainville souligne que des corrections doivent être apportées au procès-verbal, notamment au point 5. a) et au point 5. b) ii). Mme Édith Chouinard mentionne que le deuxième paragraphe du point 10 doit être plus détaillé. Mme Mainville suggère de retourner une version révisée du procès-verbal aux membres avec toutes les corrections.

CÉ-230607-02 Il est proposé par M. Marc Rousseau et appuyé par M. Steve Deschuymer d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 26 AVRIL 2023

a) Résolution des mesures dédiées et protégées

Mme Nathalie Asselin présente la résolution des mesures dédiées et protégées.

CÉ-230607-03 Il est proposé par M. Marc Rousseau et appuyé par M. Ahmed Laid Amas Belkir d'approuver la résolution telle que présentée ou modifiée; approuvée à l'unanimité.

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a) ORGANISATION SCOLAIRE

Mme Nathalie Asselin mentionne que 2 530 élèves sont inscrits à l'école pour septembre prochain. Beaucoup de parents ont demandé de rester à la Cité-des-Jeunes et les demandes seront analysées d'ici le 16 août, date à laquelle la réponse doit être envoyée aux parents. Il reste quelques places dans certains groupes.

Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) a accepté que les athlètes de l'école secondaire des Échos pratiquent des sports d'équipe, à condition que les installations ne soient pas disponibles à leur école. Cette autorisation, valide pour un an, ne s'adresse qu'aux élèves déjà inscrits. Il risque toutefois d'avoir certains enjeux, notamment en ce qui a trait au transport en autobus (en raison de la pénurie de chauffeurs) et des horaires (surtout le soir).

La mise en place des programmes sports-arts-études va bon train. Une journée portes ouvertes a déjà eu lieu pour les élèves inscrits. On rencontre certains enjeux pour les concentrations, des parents sont tristes ou inquiets. Un tirage au sort a été fait pour choisir les élèves et les groupes sont faits. Il reste maintenant à savoir qui seront les enseignants.

Mme Asselin indique qu'il y a 490 élèves inscrits en secondaire 1, 494 en secondaire 2, 521 en secondaire 3, 484 en secondaire 4, 388 en secondaire 5, et 144 en adaptation scolaire.

Mme Asselin explique que nous gardons les locaux au centre culturel et les roulettes pour un an. M. Steve Deschuymer ajoute que nous occupons le gymnase du Centre Multisports à 90 % du temps. Nous ferons des réservations au Centre multisport pour l'an prochain. Les ressources matérielles doivent aussi évaluer les réparations à effectuer sur les installations, un dossier qui s'étalera sur plusieurs années.

b) COURS D'ÉTÉ*

Une lettre a été envoyée aux parents. Les cours d'été pour les élèves de secondaire 1 et 2 auront lieu à la Cité-des-Jeunes, tandis que ceux pour les élèves de secondaire 3, 4 et 5 auront lieu en ligne. Dans un 2^e envoi, on indiquera aux parents de réserver leur place, même s'ils n'ont pas encore les notes de leur enfant. Ils pourront obtenir un remboursement si leur enfant n'a pas besoin de suivre des cours d'été. Les inscriptions seront ouvertes à compter du 19 juin. Les parents des élèves de secondaire 5 ont reçu un mot de passe pour consulter en ligne le relevé du ministère, plutôt que d'attendre la copie papier, au cas où l'enfant aurait besoin de cours d'été. Si les cours sont pleins, il est toujours possible de se tourner vers le privé.

CÉ-230607-04

Il est proposé par M. Ahmed Laid Amas Belkir et appuyé par M. Patrick Richard d'approuver l'envoi de la lettre aux parents telle que présentée ou modifiée; approuvée à l'unanimité.

c) BUDGET 2022-2023

i) Frais chargés aux parents*

On questionne à savoir à quoi servent les frais demandés aux parents pour la Concentration Arts ou Cuisine de l'adaptation scolaire. On se questionne aussi à savoir si l'iPad est vraiment nécessaire. Mme Marie-Ève Moreau, représentante de la communauté, précise que la Fondation pourrait aider les familles qui en ont besoin à payer les frais, acheter des appareils iPad ou financer une famille.

On explique la présentation des deux agendas (réguliers, SAÉ). On questionne si le nombre de copies demandées pour l'impression des cahiers boudinés.

On souligne qu'il n'y a aucun cahier de francisation en secondaire 4 et 5. On fait plutôt référence aux niveaux (niveaux 1, 2 et 3). On ajustera le document.

M. Fusinato demande le vote sur les listes de cahiers d'exercices, dont voici le résultat :

Pour : 10

Contre : 1

Abstention : 3

CÉ-230607-05

Il est proposé par M. Dominique Morier et appuyé par Mme Julie Mainville d'approuver les listes telles que présentées ou modifiées; approuvées à la majorité.

ii) Listes des fournitures scolaires suggérées*

Mme Nathalie Asselin demande aux membres s'ils ont pris connaissance des listes et s'ils ont des questions ou des observations. Mme Julie Mainville souligne quelques erreurs dans les listes, qui sont prises en note.

CÉ-230607-06

Il est proposé par Mme Julie Mainville et appuyé par Mme Mélanie Jordan d'approver les listes telles que présentées ou modifiées; approuvées à la majorité.

iii) Frais des activités des Citadins 23-24*

Mme Nathalie Asselin souligne que le budget parascolaire sera amputé l'an prochain, passant de 960 000 \$ à 600 000 \$. À cela s'ajoute une hausse des frais de transport. Certaines activités seront gratuites et les parents auront la possibilité de payer en versements. On peut aussi faire appel à la Fondation pour couvrir les frais. Présentement, pour les activités sportives, on tente de diminuer la facture des parents

Les deux animateurs à la vie étudiante des Citadins sont confirmés pour l'an prochain.

d) BUDGET 23-24 (PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES)

Mme Nathalie Asselin présente les prévisions budgétaires pour 2023-2024. Le budget de l'école sera de 335 800 \$, ce qui est moins que l'an passé en raison du moins grand nombre d'élèves à l'école l'an prochain.

CÉ-230607-07

Il est proposé par Mme Erica Tough et appuyé par Mme Mélanie Jordan d'adopter les prévisions budgétaires 2023-2024 telles que présentées ou modifiées; adoptées à l'unanimité.

e) MESURES MINISTÉRIELLES 23-24

Mme Nathalie Asselin indique que le montant alloué à la mesure 15021 pour le tutorat et l'aide aux élèves passera de 220 000 \$ cette année à 132 382 \$ l'an prochain, que le montant alloué à la mesure 15025 passera d'environ 600 000 \$ cette année à 390 000 \$ l'an prochain, et que le montant alloué à la mesure 15028 passera de 970 000 \$ cette année à 676 000 \$ l'an prochain.

f) PROGRAMME DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 23-25

Mme Nathalie Asselin mentionne que le conseil-école et le comité EHDAA se sont penchés sur les mesures de soutien à l'élève. Il a été décidé d'allouer 315 h aux services des TES pour les secteurs régulier et adaptation scolaire, de bonifier les services d'orthopédagogie en passant de 1,7 orthopédagogue à 4 orthopédagogues, et d'avoir deux enseignants de francisation. Aucune mesure n'a été proposée pour l'aide à la réussite par manque de budget.

L'an prochain, l'école comptera trois psychoéducateurs, un agent en réadaptation et des TES et TTS, dont le nombre reste à déterminer à la suite de la séance d'affectations. Nous aurons également 2,4 conseillers en orientation, un animateur de la SASEC (au lieu de deux) et un animateur à la vie étudiante (le poste est affiché).

CÉ-230607-08

Il est proposé par M. Patrick Richard et appuyé par M. Ahmed Laid Amas Belkir d'approver le programme des services complémentaires tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

g) ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE ET DE L'INTIMIDATION

M. Pierre Bezeau-Girard présente l'évaluation du plan de lutte, dont voici les grandes lignes :

- 2 107 élèves sur 3 400 (63 %) ont participé au sondage, tout comme 220 membres du personnel sur 350 (63 %). Le comité avait ciblé certains groupes et certaines matières, et l'objectif de taux de participation était de 70 %.
- Les enjeux principaux sont la violence verbale et physique.
- Le comité s'est donné cinq priorités d'action.
- Parmi les mesures prises pour réduire la violence, notons la mise en place d'une adresse de courriel pour le signalement des actes de violence, la mise sur pied d'un comité de vie (l'an prochain), la revue de la publicité entourant le protocole, la révision de la page 12 de l'agenda, la réalisation d'une nouvelle affiche par les groupes d'arts, des rencontres avec Via l'Anse, une nouvelle vidéo de la visite des lieux (à venir), l'organisation de midi-jeux, BAM, les nombreuses activités parascolaires, une surveillance accrue, une formation donnée par M. Vincent Bernier, la participation à un sondage mené par l'Université de Montréal (dont nous obtiendrons les résultats pour notre école), le mise en place de deux heures de dîner, l'ouverture d'un lieu d'apaisement.
- Après avoir analysé les résultats, le comité formulera des recommandations.

h) RAPPORT ANNUEL 22-23*

Mme Nathalie Asselin présente le rapport annuel aux membres. Mme Julie Mainville souligne qu'il a quelques coquilles à corriger et se propose pour les envoyer à la direction.

CÉ-230607-09

Il est proposé par Mme Erica Tough et appuyé par M. Marc Rousseau d'adopter le rapport annuel 22-23 tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

i) DÉRANGEMENT À L'HORAIRE – STAGE SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE (STAGE 2023-2024)*

Mme Nathalie Asselin mentionne que les élèves ont fait un bilan de leur stage. Ils ont aussi participé à un salon des métiers où chacun parlait de son stage. D'ailleurs, il est suggéré d'inviter les membres du CÉ à assister au salon de l'an prochain.

7. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE À LA COMMUNAUTÉ

Mme Marie-Ève Moreau présente les réalisations de la Fondation de la Cité-des-Jeunes de cette année, notamment la remise de bourses pour la persévérance scolaire, l'achat de billets pour assister à la conférence de Farah Alibay, l'aménagement des sentiers du boisé de la Cité, les visites à l'Atelier du paysan, la participation à la Semaine du goût de vivre et au Parlement Jeunesse du Québec, l'aménagement de la phase 2 du potager de la Cité, la murale de la biodiversité, et l'achat d'une batterie électrique pour Ose la scène. La Fondation a aidé 116 élèves cette année, avec un budget non pas de 75 000 \$ comme il était prévu, mais plutôt de 87 282 \$.

L'argent est en partie amassé en demandant aux parents une cotisation volontaire de 10 \$ ajoutée à la facture des manuels scolaires. Puisque la Fondation réalise tellement de beaux projets pour nos élèves, il est proposé d'augmenter la cotisation volontaire à 15 \$ en indiquant clairement dans l'encadré que le montant est volontaire et qu'il sera utilisé pour les élèves.

CÉ-230607-11

Il est proposé par M. Éric Fusinato et appuyé par Mme Chantal Proulx d'adopter l'augmentation de la cotisation à la Fondation sur la facture de l'an prochain tel que suggéré ou modifié; adopté à l'unanimité.

8. PAROLE AU PRÉSIDENT

M. Patrick Richard lit le texte qu'il a composé pour présenter la candidature de Mme Mélanie Jordan au prix Reconnaissance de l'engagement parental remis par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Mme Jordan s'implique dans nos écoles depuis 17 ans! Ça méritait d'être souligné comme il se doit. M. Richard remet à Mme Jordan le certificat reçu de la FCPQ.

9. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Mélanie Jordan mentionne les éléments suivants :

- Trois postes étaient à combler au Conseil d'administration, soit ceux des représentants des districts 2, 3 et 5. Seulement deux candidats se sont présentés : M. Yanick Morin (district 3) et M. Yves Archambault (district 5). Ils ont été élus par acclamation pour un mandat de trois ans. Le poste du district 2 n'est pas encore pourvu et il a été affiché. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'être du district pour s'y présenter.
- Un comité de travail du Comité de parents s'est penché sur les frais chargés aux parents. Il a préparé un document à l'intention du CSSTL et des écoles. Un suivi sera fait l'an prochain.
- Mme Jordan rappelle que c'est sa dernière réunion du Conseil d'établissement. Une autre personne devra donc la remplacer l'an prochain au Comité de parents.

10. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

Les enseignants mentionnent que la fin de l'année scolaire est à nos portes. Ils restent des examens à faire passer et à corriger. La séance d'affectations des enseignants est terminée. Les membres du Conseil d'établissement remercient chaleureusement les enseignants d'avoir tenu bon en cette année plutôt particulière.

11. PAROLE AUX MEMBRES

Puisque c'est sa dernière réunion du Conseil d'établissement, M. Ahmed Laid Amas Belkir remercie les membres pour leur accueil chaleureux cette année et présente son message au futur conseil des élèves. Il souhaite que le conseil se penche notamment sur les éléments suivants :

- Sensibilisation à l'homophobie (surtout en secondaire 4 et 5)
- Amélioration de la cafétéria : écoute des suggestions des élèves, environnement plus accueillant, changements aux menus
- Mise en place de pratiques durables
- Initiatives de nettoyage : poubelles

M. Dominique Morier propose que le droit de parole des élèves devance celui des enseignants dans l'ordre du jour lors des prochaines réunions.

Mme Édith Chouinard souligne que des capsules sur la gestion du stress causé par les examens ont été préparées à l'intention des élèves. Les inscriptions au cégep en sont au troisième tour. L'animatrice en environnement du Comité vert a planté le potage avec les élèves et aménagé le petit boisé. Il a aussi été question de l'initiative Respecte ton bac.

Mme Chantal Proulx signale que les harmonies de l'école ont remporté l'Or au MusicFest et que notre brigade culinaire est arrivée en deuxième position (sur 230 écoles) lors de la grande finale de la Tablée des chefs. Bravo à nos élèves!

Il est à noter que trois postes au Conseil d'établissement seront en élections à la prochaine assemblée générale de septembre.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine réunion du conseil d'établissement sera l'assemblée générale prévue le 6 septembre 2023.

CÉ-230607-10 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Mélanie Jordan et appuyé par M. Dominique Morier de lever la séance à 21 h 30; adopté à l'unanimité.

Patrick Richard, président

Nathalie Asselin, directrice

NA/cp